L'ENLUMINURE DES CARTES ET DES ATLAS IMPRIMÉS XVIe-XVIIIe siècle

Par C. HOFMANN

Il peut paraître abusif, de prime abord, de parler d' «enluminure» lorsqu'il s'agit d'atlas et de cartes imprimés du XVIe au XVIIIe siècle. Un dictionnaire de langue comme le *Petit Robert*, dans sa dernière édition, établit de fait une quasi équivalence entre «enluminure» et «miniature» et associe ces deux termes au Moyen Age[1]. Son emploi est cependant tout à fait justifié. Que l'on consulte l'*Encyclopédie* ou un dictionnaire spécialisé du XVIIIe siècle - tel que le *Dictionnaire portatif de peinture, sculpture et gravure* d'Antoine-Joseph Pernety (Paris, Bauche, 1757) -, les termes «enluminer», «enluminure» et «enlumineur» sont clairement associés à l'art de mettre des couleurs sur les estampes[2]. L'expression correspondante en néerlandais - *Verlichtery Kunst* - exprime la même idée que le verbe enluminer qui vient du latin «illuminare» (XIIIe siècle) signifiant «éclairer», «donner de la lumière».

L'enluminure des estampes en général, et celle des cartes et atlas en particulier, est un domaine resté peu étudié. Il est révélateur que le *Dictionnaire technique de l'estampe* d'André Béguin ne consacre aucune entrée à ce terme et qu'il faille chercher à «Couleurs» les quelques lignes consacrées à cette technique, qualifiée de «coloriage». A. Béguin en fait remonter l'origine aux xylographies et aux incunables, *coloriés* pour approcher de la miniature qui serait restée longtemps l'illustration idéale. Mais ajoute-t-il un peu plus loin: «bientôt d'ailleurs l'artiste, l'éditeur, l'amateur durent se rendre compte que la couleur n'ajoutait rien à la beauté de l'estampe en noir et blanc. Le coloriage, souvent fait à la diable [...] , fut cependant conservé pour l'imagerie ainsi que pour les *cartes géographiques*, les gravures de mode et les fleurs, ceci jusqu'au XIXe siècle.»[3] Cantonnée, sauf exception, à des catégories d'estampes considérées comme mineures et réalisées à la va-vite sans grand sens artistique (on se servait fréquemment de pochoirs), l'enluminure des estampes a peu attiré en France l'attention des historiens de l'estampe[4].

Les historiens de la cartographie n'ont guère manifesté plus d'intérêt pour le sujet. R. A. Skelton[5] et Loyd A. Brown[6] y consacrent quelques pages ainsi que Ulla Ehrensvärd dans un aperçu général sur l'utilisation de la couleur publié en 1987 dans un recueil d'essais dédié aux rapports entre art et cartographie[7]. En ce qui concerne la cartographie française, le P. François de Dainville a brièvement abordé le sujet dans le *Langage des géographes* (Paris, 1964, p. 81) et les *Cartes anciennes de l'église de France* (Paris, 1956, p. 256-257). La première étude approfondie concerne l'enluminure hollandaise, la production la plus élaborée dans ce domaine, et a été publiée par une historienne de l'art, Truusje Goedings, dans le catalogue de l'exposition qui s'est tenue en 1989 au Rijksprentenkabinet à Amsterdam sur le thème de l'art dans la cartographie[8].

Notes

1 *Le Nouveau Petit Robert* (Josette Rey-Debove et Alain Rey dir.), Paris, 1994 : article «Enluminure : 1. Art d'enluminer. *L'enluminure au Moyen Age.* 2. Lettre peinte ou miniature ornant d'ancien manuscrits, des livres religieux. 3. Coloration brillante (du visage)», article «Enluminer : 1. Orner d'enluminures (2°). *Enluminer un manuscrit.* 2. Colorer vivement, rougir.» et article «Enlumineur : Arstiste spécialisé dans l'enluminure —> miniaturiste. Les enlumineurs du Moyen Age».

2 D'après A.-J. Pernety (p. 299) : «Enluminure est proprement l'estampe enluminée ; mais on le dit aussi de l'Art lui-même». D'après l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et Métiers* (1ère éd., t. 5 (1755), p. 692) : «Art de mettre des couleurs à la gomme avec le pinceau sur les estampes & les papiers de tapisserie. Par conséquent l'enlumineur & l'enlumineuse est celui & celle qui y travaille [...]».

3 André Béguin, *Dictionnaire technique de l'estampe*, Bruxelles, 1976, p. 98. Le même auteur, dans le *Dictionnaire technique de la peinture*, Bruxelles, 1978-1984, vol. 2, p. 421, consacre toutefois un article d'une page environ à l'enluminure, définie comme l'»Art de décorer les manuscrits et quelquefois les livres imprimés». Sont évoqués la distinction entre enluminure et miniature, les origines de l'enluminure, les différents catégories d'enluminure et les procédés techniques. L'article conclut en signalant qu' «au XVIIIe siècle, l'enluminure était le coloriage des images et des estampes [...]».

4 Brève évocation par Maxime Préaud, «Du coloriage à l'impression en couleur», dans *Anatomie de la couleur : l'invention de l'estampe en couleurs*, Paris, Bibliothèque nationale de France ; Lausanne, Musée Olympique , 1996, p. 18-21.

5 *Decorative printed maps of the 15th to 18th centuries*, Londres, New York, 1952, p. 19-20

6 *Story of Maps*, Boston, 1949, p. 176-179.

7 «Color in Cartography : a Historical Survey», dans David Woodward éd., *Art and cartography : Six historical essays*, Chicago, London, University of Chicago Press, 1987, p. 132-139.

8 Goedings (Truusje), «Kaartkleurders en de technische aspecten van het kleuren in de zestiende en zeventiende eeuw», dans *Kunst in kaart: Decorative aspecten van de cartografie*, Heijbroek (Jan Frederik) et Schapelhouman (Marijn) éd., Utrecht, HES Uitgevers, 1989, p. 95-129; par le même auteur, plusieurs autres articles sur le sujet, en particulier sur l'oeuvre d'un enlumineur hollandais très apprécié de ses contemporains *Dirk Jansz. van Santem (A composite atlas coloured by Dirk Jansz. van Santem*, Geldrop [Pays-Bas], Paulus Swaen old maps and prints,1992, 40 p.

LES DONNÉES DU PROBLÈME.

Hormis quelques essais isolés d'impression en couleurs[9], il faut attendre la mise au point de la chromolithographie après 1840 pour que la carte puisse être imprimée en couleurs de manière courante. Jusque là, appliquée à la main sur la carte imprimée, la couleur ne sera le plus souvent qu'un élément optionnel, un supplément à une image essentiellement complète en noir et blanc.

Cependant il était difficile en cartographie de faire totalement l'économie de la couleur, la fonction première de celle-ci n'étant pas d'ordre esthétique, mais taxinomique, comme le remarque à juste titre Michel Pastoureau dans l'*Anatomie de la couleur*[10] : la couleur est essentiellement appliquée pour aider à distinguer, souligner, associer, opposer ou hiérarchiser des éléments. Aussi, du XVIe au XIXe siècle, est-elle restée une préoccupation récurrente des éditeurs, qui n'ont pas toutefois réagi au défi de l'impression en noir et blanc de façon uniforme.

Si, du manuscrit à l'incunable, dans le cas de la *Géographie* de C. Ptolémée, on observe une remarquable continuité dans le rôle assigné à la couleur, voire dans la palette des couleurs utilisée[11], on constate d'ores et déjà un renoncement à la couleur dans la très belle édition sur cuivre de la *Géographie* publiée à Rome en 1478, ainsi que dans ses retirages successifs (1490, 1507 et 1508). Alliant finesse et précision, la gravure de ces cartes offrait sans doute suffisamment de contraste et risquait d'être masquée par l'enluminure. De même, l'édition cartographique italienne de la seconde moitié du XVIe siècle, sur cuivre également, aura très rarement recours à l'enluminure.

L'enluminure et l'édition cartographique se sont conjuguées au contraire harmonieusement à Anvers et Amsterdam du XVIe au XVIIIe siècle au point de s'imposer comme une référence et de constituer une véritable «manière hollandaise», désignée comme telle dans les annonces ou catalogues d'éditeurs français du XVIIIe siècle. Loin des ors hollandais, l'enluminure des cartes en France se caractérise par sa discrétion et une application d'emblée très raisonnée. Après une phase d'enluminure minimaliste, on constate cependant dans les années 1750-1760 un certain renouveau de l'enluminure française, et ce en liaison avec un redémarrage de l'édition cartographique et l'émergence de nouvelles modalités d'utilisation de la couleur.

«PAINTURE ET IMAIGE DE LA TERRE» : L'ENLUMINURE À LA «MANIERE HOLLANDOISE»[12]

L'âge d'or de la cartographie flamande et hollandaise (1570 - fin XVIIe siècle) est aussi celui de l'enluminure cartographique. Dès 1540, la profession d'«afsetter van carten» (ou «caertafsetter») fait son apparition à Anvers sur les registres de la ghilde de Saint Luc. Parmi les premiers noms enregistrés figure, à partir de 1747, celui d'Abraham Ortelius.

A cette réussite a contribué sans doute tout un ensemble de facteurs. L'édition cartographique flamande, puis hollandaise, a dominé la production européenne, du dernier tiers du XVIe siècle à la fin du XVIIe siècle, ce qui lui a permis de constituer de véritables filières de production intégrant le travail des enlumineurs. L'enluminure n'a cessé de jouir des faveurs du public : bien que la couleur fasse plus que doubler la valeur d'une pièce, la majeure partie des cartes vendues au détail par l'imprimeur Christophe Plantin à Anvers sont des exemplaires enluminés. L'art et la cartographie ont entretenu des liens étroits, en particulier avec la peinture, sans doute parce que la carte était conçue, à l'instar de la métaphore choisie par Petrus Apian pour définir la cosmographie, comme une " Painture et Imaige de la Terre "[13].

A côté d'enlumineurs travaillant en série pour le compte d'un éditeur afin d'assurer une production courante sans grande valeur artistique, des artistes reconnus réalisent des travaux de qualité. Muettes sur les premiers, les archives de l'imprimeur Plantin nous livrent en revanche, entre 1555 et 1596, une douzaine de noms d'enlumineurs avec lesquels Plantin travaillait en sous-traitance. Outre Abraham Ortelius apparaît le nom d'une enlumineuse très prisée, Myncken Liefrinck, qui - fait exceptionnel - a signé de son nom («Iackomina Liefrynck pixsit») le frontispice d'un exemplaire du *Speculum nauticum* de L. J. Waghenaer conservé à la Réserve des Livres rares et précieux de la Bibliothèque nationale de France (cf ill. 1). Autre enlumineur de renom : Dirk Jansz. Van Santem (ca 1638-1708), qui a travaillé dans la seconde moitié du XVIIe siècle tant pour des éditeurs que pour des collectionneurs, notamment Laurens Van der Hem. Des peintres, tel Marcus Gheeraerts de Bruges, un ami d'A. Ortelius, semblent également avoir effectué, au moins de façon occasionnelle, des travaux d'enluminure. A noter, pour finir, que les amateurs de cartes eux-mêmes se sont souvent adonnés, à titre de passe-temps, à l'enluminure. Au cours du XVIIe siècle, de nombreux traités d'enluminure ont été publiés à leur attention,

---

9 Le premier exemple connu d'impression d'une carte en couleur est la carte de Lorraine dressée par Martin Waldseemüller et imprimée sur bois en trois couleurs (rouge, noir et brun / vert selon les impressions) dans *Claudii Ptolemei viri Alexandrini... opus novissima*, Strasbourg, J. Schott, 1513. Un exemple méconnu au XVIIIe siècle : un atlas de quatre planches intitulé *Cartes en couleurs des Lieux sujets aux tremblements de terre*, publié par Gautier d'Agoty en 1756 selon la technique de la quadrichromie.

10 «Mensonges et vérités de la couleur à l'aube des Lumières», dans *Anatomie de la couleur* (*op. cit.*), p. 91-93.

11 Voir l'étude sur l'enluminure des manuscrits et des incunables de la *Géographie* de C. Ptolémée, dans Monique Pelletier dir., *Couleurs de la Terre*, Paris, Seuil / Bibliothèque nationale de France, 1998 sous le titre «Les lumières de Ptolémée : du manuscrit à l'imprimé» (C. Hofmann), p. 64-67.

12 Voir sur ce sujet les travaux de T. Goedings (cf supra) et la synthèse proposée dans Monique Pelletier dir., *Couleurs de la Terre*, Paris, Seuil / Bibliothèque nationale de France, 1998 sous le titre «*Paincture et imaige de la Terre* : l'enluminure des cartes aux Pays-Bas» (C. Hofmann), p. 68-85.

13 Apian (Pierre), *La Cosmographie*, Paris, Vivant Gaultherot, 1553, chap. 19, f. 28.

présentant les règles à suivre pour éviter que ne se vérifie le proverbe néerlandais «Printen beverven is printen bederven», qui établit une équivalence entre enluminer et gâcher une estampe.

Au XVIIe siècle, deux styles d'enluminure ont été parallèlement utilisés. Le premier, typique de la période flamande, est caractérisé par l'application de couleur par aplats ou " en plein ". Les rehauts d'or et d'argent ne sont pas rares, de même que l'usage du vernis pour protéger et donner du lustre aux couleurs (cf ill. 2). Le second style, caractéristique de la période hollandaise, se distingue par des couleurs appliquées en simples filets sur la carte, l'art de l'enlumineur se concentrant sur les décors (ill. 3).

Le rôle de cette enluminure est double, taxinomique mais aussi esthétique : il s'agit de distinguer les différents éléments du paysage, et de les rendre agréables à la vue. La fonction de distinction est essentielle. Elle détermine un premier type d'enluminure qui, indispensable à la lisibilité de la carte, n'est pas forcément synonyme de luxe : les limites des pays, les contours du littoral, les principaux éléments de paysage - montagnes, forêts, fleuves, villes - sont rehaussés de teintes contrastées. La palette est assez réduite : brun pour les montagnes, vert pour les bois, rouge pour les cités et les maisons, bleu pour les eaux. Pour distinguer les limites des pays, il faut simplement utiliser une couleur différente pour chacun, de sorte que deux pays adjacents ne soient pas de la même couleur. Les auteurs de traités insistent cependant sur la seconde fonction : il est nécessaire, selon eux, d'obtenir un résultat plaisant à l'oeil. D'après W. Goeree[14], les couleurs doivent être appliquées «avec naturel», de manière à être «aussi proches que possible de la vie».

UNE ENLUMINURE À LA FRANÇAISE ?

Avec quelques décennies de retard sur les Pays-Bas, une édition cartographique originale émerge en France dans les années 1630. Sans avoir, et de très loin, l'éclat de l'enluminure hollandaise, celle qui se développa en France a sa cohérence et son histoire.

Le métier d'enlumineur à Paris

Bouleversé par l'essor de l'imprimerie et de la gravure, le métier d'enlumineur s'est transformé, s'est adapté aux nouvelles demandes, en perdant sans doute partie de son prestige, mais sans jamais pour autant cesser d'exister. Il est attesté à Paris du XVIe au XIXe siècle, où il semble même que le développement de la lithographie lui ait donné un nouvel élan. La documentation le concernant est cependant très fragmentaire et il est difficile d'en tracer l'évolution.

Pour les années 1450 à 1600, Renouard a recensé à Paris quarante-trois enlumineurs à travers les fonds des Archives Nationales et de la Bibliothèque Nationale[15]. Les qualificatifs qui les désignent sont assez variés : les plus nombreux se disent simplement " enlumineur " (on compte parmi eux deux " maîtres enlumineurs " et un " compagnon enlumineur "), il y a ceux qui se qualifient d'" enlumineur et historieur " ou ceux qui sont " enlumineur et libraire ". Certains semblent sortir du lot, tel ce Quentin de Hanot, " maître enlumineur et historieur ", décédé en 1551, qui est dit " Bourgeois de Paris ", ou bien Fleurant Le Pelletier, " painctre en histoire en papier " qui est payé 20 l. t. en 1572 pour avoir enluminé les " histoires " de six exemplaires de l'entrée du Roi à Paris.

D'après une sentence du Chatelet datée du 28 mars 1608, les enlumineurs de Paris, qui avaient obtenu en 1607 des lettres patentes pour l'érection de leur métier en maîtrise, n'ont pas réussi à les faire enregistrer par le garde de la prévôté, Jacques Aulmont, qui les rejeta en raison notamment des «oppositions des maistres peintres et sculpteurs de ceste ville, attendu que les enlumineurs font partie de leur corps et n'y avoir autre difference, sinon que le peintre se sert d'huile en son ouvrage et l'enlumineur de gomme». Le texte précise un peu plus loin, «la plupart des peintres faisant leurs portraits en petit d'enluminure», " il en viendroit infinis proces entre les peintres et eulx pour la separation et division de leur art "[16]. Cette sentence nous apprend au passage que d' " infinis pauvres gentilhommes et gens d'église qui s'estant adonnez a tel art gagnoient leur vie a enseigner la noblesse, a faire livres d'église et autres ouvrages ". D'autres textes réglementaires confirment, d'autre part, que les enlumineurs font alors partie de la même communauté de métier que les «peintres-imagiers», sculpteurs et graveurs[17].

D'après l'*Encyclopédie*, l'enluminure est un métier libre, rattaché aux métiers de la gravure[18]. Exercé tant par des femmes que par des hommes, c'est de toute évidence un métier alors peu considéré : l'auteur de l'article, M. Papillon - graveur il est vrai - ajoute en effet avec quelque ironie : " Ces commerçans s'honorent du titre de Graveur en bois, ou en cuivre, ou d'images, quoique souvent ils n'ayent jamais manié le burin, ni la pointe ".

Le traité sur l'art du lavis de l'ingénieur nîmois Hubert Gautier publié en 1687 exprimait déjà le même dédain pour l'enluminure, réduite à un passe-temps distingué: «Comme le dessein n'est point necessaire pour devenir habile dans ce metier, & que dans trois ou quatre leçons on en scait toute l'essence, les Dames et les Religieuses se peuvent

---

14 D'après traduction anglaise: *An introduction to the general art of drawing... likewise an excellent treatise of the art of limming...* , Londres, Robert Pricke, 1674.

15 Renouard (Philippe), *Documents sur les imprimeurs, libraires, cartiers, graveurs, fondeurs de lettres, relieurs, doreurs de livres, faiseurs de fermoirs, enlumineurs, parcheminiers et papetiers ayant exercé à Paris de 1450 à 1600 recueillis aux Archives Nationales et au Département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, Paris : H. Campion, 1901, 261 p.

16 Lespinasse (René de), *Histoire gnérale de Paris. les Métiers et Corporations....* Paris, Imprimerie Nationale, 1886-1897, vol. 2, p. 197-198.

17 Cf Ordonnance de police datée du 19 décembre 1639, Coll. Lamoignon, t. XI, fol. 1122 (signalée par Lespinasse, *op. cit.*). La sentence de 1608 est reprise dans le *Recueil des peintres* de 1698 (p. 100) ainsi que dans celui de 1753 (p. 123) (signalé par Lespinasse, *op. cit.*).

18 Diderot (D.) et Alembert (Jean Le Rond d') dir., *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des arts et Métiers* (1ère éd., t. 5 (1755), p. 692) : " l'enluminure est libre & n'a point de maîtrise ; c'est en quelque façon une dépendance de la Gravure & l'enlumineur peut tenir boutique ouverte, & vendre des estampes & des papiers de tapisserie ".

Fig. 1 - *Speculum nauticum super navigatione maris occidentalis* par Lucas Jansz. Waghenaer. Frontispice. Leyde, Frans van Raphelengen, 1586.
Bibliothèque nationale de France, Réserve des Livres rares, Rés. G 46 (1), pl. 1.

Atlas enluminé par Myncken Liefrinck

occuper facilement à cette sorte d'exercice »[19].

Contrairement à l'art du lavis des plans qui a fait l'objet de nombreux traités signalés par François de Dainville - entre autres ceux de H. Gautier, Buchotte (1721) et Cormontaigne (1741) et L.N. de Lespinasse[20] (1801) -, rien de tel ne semble exister aux XVIIe et XVIIIe siècles pour l'art d'enluminer les estampes, si l'on excepte un petit traité publié en 1773 sous le titre *Manière d'enluminer l'estampe posée sur toile,* où n'apparaît aucune mention relative aux cartes[21]. Il faut attendre le XIXe siècle, le développement de la lithographie et, paradoxalement, les véritables débuts de l'impression en couleur (années 1840) pour que soit publié un traité complet sur le sujet : *Nouveau manuel du coloriste*[22]. Cet ouvrage, qui se propose d' «assigner des bases fixes d'exécution» à un art négligé jusque là, mais «utile à plusieurs branches recommandables d'industrie», est le premier manuel à décrire les différents types d'enluminure cartographique (par teintes plates, par teintes fondues et par trait simple) et à proposer une palette de couleurs transparentes adaptées à cette enluminure. Tout un chapitre est consacré en outre à la topographie, «les planches de topographie se trouvant dans beaucoup d'ouvrages élementaires [...] et leur lavis étant encore peu pratiqué par les coloristes».

Déjà cependant Hubert Gautier, malgré son dédain pour l'enluminure, exposait en quelques lignes les «véritables regles de l'enlumineure [sic]», mais sans en omettre les inconvénients. Le papier doit être préalablement encollé pour éviter que les encres ne filent, les couleurs doivent être préparées à la détrempe, c'est-à-dire les pigments dissous dans une eau contenant un agglomérant tel que la gomme arabique ; enfin, une fois l'enluminure exécutée, pour " lui donner tout le lustre qu'on peut souhaiter, on luy passe dessus un vernis fait de la colofane & de l'huile de therebe[n]tine», et ajoute-t-il, «Ce vernis penetre si fort les couleurs qu'il les fait éclater d'une maniere surprenante. Le temps qui dévore tout ne laisse pas long-temps ce beau lustre dans le dessein ; car après 5 ou 6 mois on commence d'apercevoir jaunir tous les ouvrages enluminés, & devenir à la fin le *rebut des cabinets.* "

Bien qu'attestée, la spécialisation dans le domaine des cartes était probablement rare. Jean Boisseau, le dernier éditeur du *Theâtre Françoys* de Maurice Bougereau, est qualifié dans les archives parisiennes en 1631 de «maître enlumineur» et il s'honore lui-même du titre d' " enlumineur du Roi pour les cartes géographiques "[23]. On trouve également mention d'«enlumineurs» - sans autre qualificatif- dans des contrats passés devant notaire pour la confection d'atlas[24].

Une enluminure réduite à sa plus simple expression (1630 - 1750)

Jusque dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, l'enluminure est extrêmement discrète dans les atlas français. C'est une enluminure par simples filets, ou quelquefois par teintes fondues, appliquées sur les cartes pour souligner des divisions politiques ou administratives, ou encore les contours d'un littoral. Les villes sont parfois rehaussées de minium[25], les forêts de vert. Les frontispices, cartouches et autres éléments décoratifs restent, sauf exception, en noir et blanc. Sans véritable fonction esthétique, cette enluminure obéit cependant très tôt à des règles précises qui la mettent au service de l'intelligence de la carte. En voilà quelques exemples.

Melchior Tavernier, fils de Gabriel Tavernier - graveur flamand qui exécuta les planches du *Theatre françoys* (1594) - et premier éditeur de Nicolas Sanson, publia en 1640 un atlas composé de huit cartes, aujourd'hui très rare: le *Theatre contenant la description de la carte generale de tout le Monde*[26]. Cet atlas se distingue par le système des couleurs préconisé pour la division des cartes, qui est

---

19 Gautier (Hubert), *Art de laver, ou Nouvelle manière de peindre sur le papier,* Lyon, T. Amaulry, 1687, p. 29-30. Cet auteur établit soigneusement la différence entre le «lavis» et l'»enlumineure», le premier terme étant réservé, d'après lui, aux «desseins» manuscrits des ingénieurs et architectes, alors que le second s'applique aux estampes. Ingénieur de métier, H. Gautier va même jusqu'à dénier à l'enluminure des estampes toute utilité : «Quoi qu'il semble qu'il n'y a pas grande différence entre laver & enluminer un dessein, on verra pourtant que lorsqu'on lave, on joint les couleurs pour marquer l'ombre dans les endroits du dessein où il n'y en a point. On contraire lorsqu'on enlumine un dessein il faut que les ombres y soient déjà marquées. C'est pour cela qu'on dit enluminer une estampe qui est un dessein parfait, où toutes les ombres sont accomplies. Au co[n]traire, on ne dit pas enluminer un plan, parce que dans un plan il n'y a point d'ombres, que s'il en est besoin, il faut que la couleur y soit portée pour la former» (p. 28).

20 Buchotte, *Les règles du dessin et du lavis*, Paris, 1721 ; Cormontaigne, *Architecture militaire*, 1741 ; Louis-Nicolas de Lespinasse, *Traité du lavis des plans appliqué principalement aux reconnaissances militaires*, Paris, an IX-1801, et nombreux autres traités dans la premières moitié du XIXe siècle : Durand de Montestrol (F.), Gillet-Damitte (J.-J.-J.), Lamotte (L.-Al.), Lecoy (F.), Marie (F.-C.-M.), Mastaing (J.B.), etc.

21 Brochure (17 p.) destinée aux amateurs, signée des initiales M.L.B.D.S.J. [Louis-Guillaume Baillet de Saint-Julien] et imprimée avec une fausse adresse («A Londres, 1773»).

22 Blanchard, Perrot (A.M.) et Thillaye (L.-J.-S.), *Nouveau manuel du coloriste, ou Instruction simplifiée et élementaire pour l'enluminure, le lavis et la retouche des gravures, images, lithographie, planches d'histoire naturelle, cartes géographiques, peinture orientale, plans topographiques,* Paris, Roret, 1840. Existe un reprint de l'éd. de 1841 (Paris, L. Laget, 1978). Comprend en introduction une série de définitions : «L'enluminure consiste à couvrir avec des couleurs délayées dans de l'eau gommée, toutes les parties, ou quelques parties seulement d'une image, d'une gravure, d'un lithographie, d'une carte géographique ou d'un plan. On donne le nom de *coloris* aux ouvrages les plus soignés et celui de *retouches* au coloris fait sur des gravures imprimées en couleur ; le coloris des plans topographiques est appelé *lavis*» (éd. 1841, p. 1). Loin d'avoir anéanti l'art de l'enluminure, appelé plutôt ici le coloris, la lithographie semble avoir ouvert «une branche nouvelle de l'art du coloriste» (éd. 1841, p. 159) en raison du goût du public pour les lithographies coloriées.

23 Pastoureau (Mireille), *Les Atlas français XVIe -XVIIe siècle : Répertoire bibliographique et étude*, Paris, Bibliothèque Nationale, p. 67 et 70.

24 Exemple : contrat passé entre le graveur Dheulland et l'éditeur Roch-Joseph Julien " Valet de chambre de Melle la princesse de Soubise " pour la réalisation et la vente d'un atlas sur le Théâtre de la Guerre en Italie (1747) : les contractants s'obligent à payer le "même prix aux imprimeurs, relieurs et enlumineurs dont ils se serviront . (Archives Nationales, Minutier Central)

25 Sur l'évolution de l'enluminure dans un corpus de cartes de Bresse et ce qu'elle révèle sur la place des villes, voir Turrel (Denise), «La couleur de la ville. Les représentations urbaines dans les cartes de l'ancien régime», dans Petitfrère (Claude) dir., *Images et imaginaires de la ville à l'époque moderne,* Tours, Maison des Sciences de la Ville, Université François-Rabelais, 1998 (Collection Sciences de la ville n° 15).

26 Un seul exemplaire avec cartes signalé dans Pastoureau (Mireille), *op. cit.*, p. 470 : Archives nationales, Bibl. E. III. 124.

imprimé sur la page de titre. C'est le seul cas relevé par Mireille Pastoureau dans sa bibliographie des atlas publiés en France aux XVIe et XVIIe siècles. Les couleurs y remplissent plusieurs fonctions, toutes d'ordre taxinomique. Dans la carte du monde, les couleurs préconisées sont les suivantes : l'Europe en jaune, l'Asie en vert, l'Afrique en rouge et l'Amérique en jaune : l'enluminure n'a ici qu'une fonction de distinction, rendre visibles immédiatement les limites des continents limitrophes (l'Europe et l'Amérique qui sont séparées par l'Océan sont de la même couleur). Dans la carte d'Allemagne, les villes impériales sont en rouge et les villes hanséatiques en bleu. Les couleurs permettent là d'associer des éléments épars qui relèvent d'une même entité. Dans la carte des Pays-Bas, les possessions du roi d'Espagne sont en rouge, celles de l'Allemagne en orangé et celles de la France en vert ; le bleu est pour les territoires neutres et ceux des princes. Ici aussi les couleurs permettent de lier des éléments dispersés, tout en faisant ressortir au premier coup d'oeil les forces en présence.

Dans son *Introduction à la Géographie* [27], Guillaume Sanson, fils de Nicolas Sanson, donne les principes à suivre dans l'enluminure des cartes particulières de la France:

> *" Mais comme les Points tant des Cartes Generales que des Particulieres ne frappent pas assez la vûë pour representer sensiblement & faire remarquer tout d'un coup les Provinces ou Jurisdictions que la Carte represente, l'on applique des Couleurs le long de ces Points, en entourant chaque Province ou Jurisdiction d'une couleur différente de celles qui la touchent, & on applique sur les Points des subdivisions la mesme Couleur dont l'on a entouré la Province ou Jurisdiction. Lors qu'une Carte représente par differens Points plusieurs sortes de Jurisdictions, de chacune desquelles l'estendue est differente, comme nous avons dit estre les Cartes partculieres de France, les Couleurs ne se peuvent appliquer que separement & pour une sorte de Jurisdiction ".*

On aura donc besoin de plusieurs exemplaires d'une même carte, enluminé chacun différemment, pour faire apparaître les diverses juridictions qui s'exercent et s'enchevêtrent sur le territoire d'une même province[28]. De surcroît, en colorant d'une même couleur dans le cartouche de titre et sur la carte, le nom de la juridiction et les limites correspondantes, l'enlumineur pouvait créer une légende implicite des couleurs (cf ill. 4).

Neveu de Nicolas Sanson, Pierre Duval (1619 - 1683) ne préconise pas d'autre manière d'enluminer les cartes dans son *Traité de Géographie* [29], mais il souligne que de la théorie à la pratique il peut y avoir décalage en raison de l'incompétence des intermédiaires - graveur et enlumineur - qui s'interposent entre le géographe et son lecteur : «La pluspart des Enlumineurs qui divisent les Cartes suivent les points qu'ils y trouvent & qui souvent y sont mis contre les regles de Geographie ; & comme quelquefois ils n'y en trouvent pas, ils conduisent leurs pinceaux le long des plus grosses rivieres, ou suivant leur caprice ; & distribuent ainsi aux Souverains des Estats aussi grands & aussi petits qu'il leur plaist»[30].

Cet usage restrictif de la couleur se prolonge pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle, marquée par une certaine atonie dans le domaine de l'édition cartographique. Les héritiers de la période précédente - Nicolas de Fer, A.-H. Jaillot, J.-B. Nolin - se contentent de débiter les cartes de leurs fonds à la feuille, tandis que les géographes reconnus, qui contribuent au rayonnement de la cartographie française à l'étranger - G. Delisle, Ph. Buache, J.B. Bourguigon d'Anville -, font graver et imprimer à leur frais les cartes qu'ils dressent et en assurent la vente à leur propre domicile[31].

Héritiers du fonds Sanson, les Robert de Vaugondy font preuve de plus de dynamisme. Ils sont les premiers à lancer de nouveaux atlas sur la marché, notamment l'*Atlas Universel* constitué de 108 cartes ornées de superbes cartouches et publié en 1757 avec l'apport financier d'un libraire-imprimeur très actif Antoine Boudet [32]. Ils restent fidèles cependant à cette enluminure par simple trait - enluminure dite aussi «ordinaire» dans les catalogues des éditeurs - préconisée par les Sanson. Sobre et économique, elle est parfaitement adaptée à cette cartographie de localisation qui accumule et enchevêtre signes, tracés et toponymes: elle permet en effet de faire ressortir les limites des divisions politiques et administratives qui structurent l'espace sans altérer la perception des symboles gravés.

Vers de nouvelles formes d'enluminure (après 1750)

Un atout dans la compétition éditoriale

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, on assiste à un nouvel essor de l'édition cartographique française, et particulièrement de la production d'atlas. C'est une offre abondante et diversifiée, bien qu'hétérogène en qualité, qui s'accompagne d'un certain renouveau de l'enluminure des cartes. De nouveaux éditeurs apparaissent tels Georges-Louis Lerouge, Louis-Charles Desnos, Roch-Joseph Julien ou Jean-Claude Dezauche. Ceux-ci mettent sur le marché divers types d'atlas : atlas généraux, historiques, routiers,

---

27 Utrecht, 1692, p. 85.

28 L'atlas intitulé *La Picardie, la Champagne & la Lorraine en plusieurs & diverses cartes particulieres* ... (Paris: N. Sanson, 1656) apparaît ainsi en deux exemplaires dans un volume de la Réserve des livres rares et précieux de la BnF (Rés. Fol. L14 6 (1) et (2)) : dans le premier, seules les limites des circonscriptions ecclésiastiques sont soulignées, dans le second, ce sont les limites civiles.

29 Duval (Pierre), *Traité de Géographie qui donne la connoissance et l'usage du globe et de la carte*, Paris, 1672, p. 58 : «Une exacte Division est encore necessaire pour un bon usage des Cartes Geographiques. On la fait d'ordinaire avec des couleurs qui y marquent & renferment justement l'estenduë de chaque païs [...]».

30 *Ibid.* p. 59

31 Voir à ce sujet Pedley (Mary Sponberg), «Commode, complet, uniforme, et suivi : Problems in atlas editing in Enlightenment France», dans Winearls (Joan) éd., *Editing Early and Historical Atlases* (Papers given at the Twenty-ninth Annual Conference on Editorial Problems University of Toronto, 5-6 November 1993), Toronto, Buffalo, London, University of Toronto Press, 1995, p. 83 - 108.

32 Voir Pedley (Mary Sponberg), *Bel et Utile : The work of the Robert de Vaugondy family of Mapmakers*, Tring, Map Collector Publications, 1992.

Fig. 2 - *Polus Arcticus*. Dans *Atlas, sive Cosmographicae meditationes de fabrica mundi et fabricati figura* par Gérard Mercator, Duisbourg, 1595.
Bibliothèque nationale de France, Cartes et Plans, Rés. Ge DD 1021, pl. 6

Enluminure «en plein».

Fig. 3 - *Nova totius terrarum orbis geographica ac hydrographica tabula* par Henricus Hondius. Dans *Nouvel atlas, ou théâtre du monde*, Amsterdam, Joannes Janssonius, 1658.
Bibliothèque nationale de France, Cartes et Plans, Ge DD 1411, vol. I, pl. 1.

Enluminure par simple trait.

militaires, scolaires, etc, et se préoccupent d'en adapter la forme aux besoins de la clientèle : cartes en feuilles ou réunies en atlas, atlas reliés ou brochés, atlas in-folio, in-4° ou de poche, planches en blanc ou «enluminées».

D'après les catalogues de ces éditeurs[33] et les annonces parues dans différents journaux - *Journal de Trévoux*, *Journal de Paris* ou *Affiches de Paris* -, les atlas et les cartes peuvent être enluminés de diverses manières et différents tarifs sont alors appliqués (cf. tableau). L'enluminure fait généralement doubler la valeur d'une carte, et pour le moins, augmenter son prix de cinquante pour cent. On constate des différences sensibles entre les différentes manières : L'*Atlas méthodique et élementaire* de Claude Buy de Mornas est proposé par R.-J. Julien à 8 sous la feuille pour une enluminure «à l'ordinaire» et 12 sous par feuille pour une enluminure «en plein» à la manière allemande. L'enluminure est associée assez souvent à des exemplaires de luxe : reliures en veau à écaille avec tranche dorée, par exemple, dans le cas d'un atlas, ou entoilage et montage sur une «gorge or et azur» s'il s'agit d'une carte murale (cf. tableau).

Quatre «manières» différentes sont proposées dans ces catalogues et affiches. L'enluminure par filet ou simple trait est incontestablement la plus courante (les villes sont parfois rehaussées de rouge et les forêts de vert), mais les annonces précisent rarement cette enluminure dite «à l'ordinaire». La «maniere hollandoise» n'est pas la plus fréquente, mais celle qu'affectionne L.-C. Desnos qui en fait un argument de vente : il s'agit d'une enluminure en plein où les limites sont soulignées d'un filet de couleur et les surfaces correspondantes marquées d'un lavis de même couleur très transparent [34] (cf ill. 5). Elle ne correspond à proprement parler ni à la manière flamande (lavis plus denses) ni à la manière hollandaise, où les surfaces sont rarement lavées. Cette manière est, d'après Desnos, «beaucoup plus intelligible pour l'étude, par le lavis des cartes, qu'au simple trait»[35]. Proposée par Julien et Desnos, la «maniere allemande» est une enluminure en plein constituée de lavis denses et opaques.

La quatrième manière, ou «nouvelle manière», n'est signalée que dans le catalogue de Desnos de 1765[36], qui en explicite le sens à propos d'un *Nouveau Plan de Paris* en quatre feuilles «enluminé & lavé dans le nouveau goût des Ponts & Chaussées»[37] (cf tableau). Cette indication renvoie de toute évidence aux travaux des ingénieurs et des élèves de l'Ecole des Ponts-Chaussées[38], mais il est difficile de définir précisément le style de ces ingénieurs : les dessins conservés présentent une certaine diversité[39] et l'application des couleurs ne semble pas avoir fait l'objet d'une codification interne[40]. Sans se tromper, on peut néanmoins affirmer qu'il s'agit d'une enluminure par lavis et que la palette de couleurs oscille entre la nécessité de conventions (bâtiments en rouge notamment) et le désir d'imiter la nature. Cette enluminure est applicable essentiellement aux plans et cartes à grandes échelles. Il est probable que Lerouge, ingénieur de formation, ait pratiqué une manière similaire[41] (cf ill. 6). Dans certains exemplaires de l'*Atlas national de France* publié par l'ingénieur Dumez en l'an II et qui comprend les cartes des départements dressées à partir de la carte dite «de Cassini», l'enluminure imite la mise en couleur des feuilles de la «carte de Cassini » elle-même : elle ne se contente pas de souligner les divisions administratives, mais distingue, comme dans une carte topographique, les principales composantes du paysage (montagnes, forêts, hydrographie, végétation)[42]. Cette «nouvelle manière» traduit probablement la montée en puissance des

---

33 Pour les éditeurs du XVIIe siècle - N. Sanson, N. de Fer., A.-H. Jaillot, J.B. Nolin ou P. Duval -, on conserve de trop rares catalogues et ils ne contiennent aucune mention d'enluminure.

34 Voir notamment *Atlas de France divisée en ses gouvernemens militaires et en ses généralités*, Paris, Desnos, 1767. Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 739. Dans la table (pl. 21), mention suivante : «Toutes les Cartes sont enluminées et lavées a la maniere Hollandaise».

35 *Catalogue des ouvrages de Géographie ... dont est composé le fonds du sieur Desnos* [12 p.], Paris, 1775, p. 5. Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge FF pièce 7178.

36 *Catalogue des ouvrages tant anciens que modernes du fonds du Sr Desnos* [16 p.], Paris, 1765, p. 8. Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 498.

37 *Ibid.*, p. 10. Aucun exemplaire enluminé de ce plan n'est conservé malheureusement au Département des cartes et plans. En revanche, un *Nouveau Plan de Paris, ses faubourgs et ses environs* (avec une table des rues) daté de 1770, composé d'une feuille montée sur toile avec charnières et conservé sous la cote Ge B 2099, présente une enluminure sans doute de type «Ponts et Chaussées» : les espaces bâtis sont rehaussés de liserés rose adouci, les églises sont soulignées de bleu, les arbres, jardins et champs rehaussés ou lavés de vert, la Seine soulignée de bleu en teinte fondue.

38 Le corps des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées a été créé, à proprement parler, en 1716, l'Ecole en 1747.

39 Voir Picon (Antoine) et Yvon (Michel), *L'ingénieur artiste : Dessins anciens de l'Ecole des Ponts et Chaussées*, Paris, Presses de l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, 1989, 206 p.

40 Voir Picon (Antoine), *Architectes et ingénieurs au Siècle des Lumières*, Marseille, Editions Parenthèses, 1988, p. 196-202 : lorsqu'Antoine Picon évoque la production cartographique des ingénieurs des Ponts et Chaussées et les codes graphiques utilisés, il renvoie non à un document interne, mais aux manuels de cartographie de Buchotte (*op. cit.* note 20) et Dupain de Montesson, *La Science des Ombres par rapport au dessin*, Paris, 1750.

41 Voir *Plan du Fort Philippe*, Paris, Lerouge, 1756, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge Af Pf 11 (56) ; porte la mention : «Prix 48 s. lavé; 24 s. en blanc». Voir également carte de la *Corse*, Paris, Lerouge, 1768, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 2987 B (5803).

42 Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge CC 1097.

Editeurs	Annonces et catalogues	Terminologie / "Manières" d'enluminer	Tarifs
G. -L. Lerouge actif de 1741 à 1789	*2 catalogues : 1773, s.d. *108 annonces : J. T. (1741-1761) A. P. (1742-1790) J. P. (1777-1789) 20 mentions de lavis au total	"lavé"	-en général : prix en blanc x 2 -quelquefois: prix en blanc + 50% <u>Exemples:</u> -Recueil de cartes de Moldavie (1770) : 8 l. en bl. / 12 l. lavé. -Recueil de cartes pour la Guerre des Turcs (1773) : 6 l. en bl. / 12 l. lavé
L.-C. Desnos (1725-1805) actif de 1754 à 1803	* 4 catalogues: 1765, 1775, 1783, 1792 * 118 annonces : A. P. (1754-1793) J. T. (1761-1766) J. P. (1777- 1803) 41 mentions d'enluminure dans les seules annonces, soit 1/3 environ	* "enluminé et lavé" / "lavé" : - "à la maniere hollandaise" - "à la maniere allemande" - "à la nouvelle maniere" / "dans le nouveau goût des Ponts & Chaussées" * "enluminé à l'ordinaire" * "enluminé dans le goût de la peinture" (ornements)	<u>3 exemples comparatifs uniquement:</u> - *Atlas historique de la France* / Rizzi-Zannoni (1765) --> 21 l. en bl. --> 30 l. lavées à la manières holl. (avec bordures) - *Nouveau plan de Paris* (1765) --> 36 l. lavé dans le goût des Ponts-Chaussées, entoilé + gorge or et azur --> 15 l. enluminé à l'ordinaire, entoilé + gorge noir --> 4 l. en flle non entoilée - Collection de plans de villes rares (1775) --> 1 l. / flle en bl. --> 3 l. / flle enluminée
R.-J. Julien actif de 1747 à 1777	* 2 catalogues : 1752, 1763 + suppl. 1764 * 46 annonces : A. P. (1748-1761) J. T. (1752-1764) J. P. (1777-1784) 6 mentions d'enluminure au total	- "enluminé en plein à la maniere allemande" - "enluminé au simple trait" - "enluminé"	<u>Un seul exemple comparatif</u> : *Atlas méthodique* de Buy de Mornas : --> 12 s. / flle lavé en plein --> 8 s. / flle lavé au simple trait
J.-C. Dezauche actif de 1770-1824	* 6 catalogues 1781-1806 * 46 annonces J. P. + A. P. (1781-1790) 9 mentions d'enluminure au total	- "lavé en plein" - "lavé en plein à la maniere hollandoise, les cartouches peints"	-en général : prix en blanc x 2 -quelquefois: prix en blanc + 50% (diminution relative de 1785 à 1806)

J. T. = *Journal de Trévoux* J. P. = *Journal de Paris* A. P. = *Affiches de Paris*

Fig. 4 - *Evesché de Boulogne où sont les comté et senesch(au)ssée de Boulenois, balliage de Calais dans le pays reconquis, souveraineté d'Ardres & c.* Dans *La Picardie, la Champagne & et la Lorraine en plusieurs & diverses cartes particulieres* par Nicolas Sanson, Paris, Nicolas Sanson, 1656.
Bibliothèque nationale de France, Réserve des Livres rares, Rés. Fol. L [14] 6, 2e partie, 3e pl.

Fig. 5 - *Gouvernemens de Picardie, de Boulonnois et d'Artois.* Dans *l'Atlas de France divisée en ses gouvernemens militaires et en ses généralités*, Paris, L.-C. Desnos, 1767.
Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 739, pl. 6.

Enluminure dite «à la Hollandaise».

ingénieurs dans la société de la seconde moitié du XVIIIe siècle, dont certains tel Lerouge réinvestissent le monde de l'édition. Desnos lui-même se pare du titre d'»ingénieur pour les globes» ou même d' «ingénieur-géographe».

Que l'enluminure s'inscrive dans une stratégie de conquête éditoriale, c'est un fait incontestable dans la cas de l'éditeur Louis-Charles Desnos. Rachetant des fonds cartographiques existants (fonds N. de Fer-Desbois, fonds Jaillot) ou s'associant à des cartographes pour la réalisation de nouveaux atlas, tel le géographe des enfants de France, Cl. Buy de Mornas, le géographe italien G.-A. Rizzi-Zannoni ou les Français Brion de la Tour et Michel, il a publié près d'une trentaine d'atlas entre 1760 et 1805 . Dans son catalogue de 1765, sans compter les cartes en feuilles, huit atlas différents sont proposés «enluminé et lavé», la plupart «à la manière hollandaise»[43]. Desnos n'a cessé d'accroître son fonds de commerce et d'en faire connaître la richesse par la publication d'annonces dans différents journaux[44], de catalogues de vente[45] ou d'avis publicitaires sur les cartes ou atlas eux-mêmes. Fondeur de formation, il était entré en géographie en épousant la veuve d'un «faiseur de globes», Jacques Hardy, en 1749. Sans s'arrêter à la production de globes, il élargit très vite ses activités à l'édition de cartes et d'atlas, puis obtient en 1767 un brevet de libraire et en 1769 celui de «libraire et ingénieur géographe de Sa Majesté le roi du Danemark». Esprit astucieux à l'affût de toutes les nouveautés, mais peu scrupuleux, il propose également des tablettes de «papier nouveau» ou «papier économique» sur lequel on peut écrire «sans encre ni crayon avec une pointe quelconque, même une Epingle...» et qui peut servir indéfiniment...

Vers une nouvelle sémiologie de la couleur ?

Bien que, dans la plupart des cas, la couleur reste une option proposée à l'amateur, de plus en plus souvent elle est intégrée à la carte dès le stade de la gravure. Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les légendes ou «explications des couleurs» ne sont plus en effet des raretés, témoignant sans doute d'une prise de conscience de la capacité de la couleur à porter par elle-même une information.

Plusieurs types de légende des couleurs coexistent. Certaines apparaissent assez rudimentaires. Dans l'*Atlas et description minéralogiques de la France* de J.-E. Guettard et A.-G. Monnet (1780)[46], les symboles expliqués dans la légende sont simplement rehaussés de couleurs. Parfois, il s'agit d'une simple liste de noms gravés, chacun de ces noms étant rehaussé de la couleur employée dans la carte pour distinguer l'entité géographique correspondante[47]. D'autres légendes sont plus élaborées : des cercles ou des rectangles, placés en regard d'une explication, sont colorés de diverses teintes. Le choix des couleurs peut être laissé à l'appréciation de l'enlumineur[48], ou au contraire être prescrit par l'auteur/éditeur : les cercles ou rectangles colorés sont alors associés au nom d'une couleur imprimé en toutes lettres en regard[49].

Dans le premier cas évoqué, l'enluminure est redondante par rapport au signe gravé: elle en facilite simplement l'identification sur la carte ; mais de plus en plus souvent elle apporte un supplément d'information ou permet une compréhension plus globale de la carte. Les exemples les plus fréquents relèvent de la cartographie politique ou administrative.

Dans son *Atlas général contenant le détail des quatre parties du monde* (1762), Lerouge insère une carte en huit feuilles de l'*Amérique septentrionale avec [...] les établissements françois et anglois*, traduite d'une carte anglaise dressée par le Dr Mitchel en 1756. Une note précise les quatre couleurs à employer dans l'enluminure: en jaune les possessions anglaises, en bleu celles de la France, en vert les contestations territoriales. Le vert se sudivise en deux teintes : en «vert fort» sont soulignées les revendications françaises, en «vert pâle», celles de l'Espagne[50]. Les limites de ces ensembles territoriaux sont marquées de divers pointillés et tiretés, mais aucune légende ne les explicite. Ce sont les couleurs prescrites en note qui en donnent l'explication et permettent d'ap-

---

43 Les termes «enluminé et lavé» ne sont ici ni antinomiques ni redondants : «enluminé» signifie seulement qu'on a ajouté de la couleur au document, «lavé» que cette couleur a été étendue en aplat transparent comme dans un lavis.

44 118 annonces recensées dans le *Journal de Trévoux*, le *Journal de Paris* et les *Affiches de Paris* de 1754 à 1803, dont un tiers propose des cartes ou atlas enluminés.

45 Outre les deux catalogues déjà signalés : *Nouveau supplément au catalogue du Sieur Desnos*, 1783, 4 p. et *Catalogue des atlas historiques & Cartes Géographiques ... dont est composé le fonds du Sieur Desnos*, Paris, [1792], 8 p. Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge FF Pièce 7179 et Ge FF pièce 7182.

46 Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, Ge DD 1510 (seules quelques cartes sont enluminées).

47 Carte de la *Wolhinie* publiée par Lerouge dans les *Cartes des Troubles de l'Est*, où le jaune souligne les «Biens royaux» et ceux du «Gouvernement de Dubno et d'Ostrog», le gris les «Biens d'église», le rose les «Biens des princes» et le vert les «Biens séculiers». Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 3388 (2e feuille)

48 Exemple: *La Westphalie suivant les dernieres observations de Homann et Huebner*, 1742, dans [*Atlas général contenant le détail des quatre parties du monde, 1762]* par G.-L. Lerouge, Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 4796 (111), pl. 99.

49 Exemple : Carte de *La Pologne*, 1780, dans l'*Atlas géographique et universel* de Guillaume Delisle et Ph. Buache, Paris, Dezauche, 1789. Les «Démembremens faits en 1773» sont indiqués dans une note qui précise «les parties démembrées sont lavées en plein» et qui donne les coloris à utiliser (jaune pour la Pologne actuelle, vert pour les territoires passés entre les mains du Roi de Prusse, rouge pour ceux passés à la Russie, bleu pour la Hongrie). Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans : Ge DD 1794, pl. 66.

50 Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans : Ge DD 4796 (111), pl. 149 à 156. Dans cet exemplaire, l'enlumineur a interprété la légende en omettant la dernière consigne. Seuls subsistent donc les éléments de la confrontation franco-anglaise.

Fig. 6 - *Plan de La Bastia.* En carton sur la *Carte militaire de l'Isle de Corse,* Paris, G.-L. Lerouge, 1768.
Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 2987 B (5803).

Plan «lavé» selon le «nouveau goût» ?

Fig. 7 - *Supplément à la carte N° 25.* Dans G.-A. Rizzi-Zannoni, l'*Atlas historique et géographique de la France*, Paris, L.-C. Desnos, 1764.
Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 498, pl. 44

préhender globalement le conflit puisqu'elles signalent les positions et prétentions de toutes les parties en présence [51].

La Révolution française en créant les départements et en supprimant toutes les anciennes divisions du Royaume a confronté les éditeurs à un épineux problème : toutes leurs cartes particulières de la France étaient devenues caduques. L'enluminure, accompagnée d'une légende explicative, leur a permis dans certains cas de réemployer ces anciennes cartes. Graveur de formation, Jean-Claude Dezauche est entré en possession en 1780 du fonds des géographes G. Delisle et Ph. Buache. Dans l'*Atlas géographique et universel*, il redonne au public les cartes de ces deux cartographes, certaines ont alors plus de cinquante d'âge. C'est le cas de la *Carte de la Champagne et des Pays Voisins* divisée en ses généralités dressée par G. Delisle, revue par Ph. Buache et républiée une première fois par Dezauche en 1780[52]. Pour l'actualiser, après 1789, Dezauche a fait graver sur cette ancienne carte les limites des départements et des districts (tiretés et pointillés), mais comme la toponymie correspondait aux juridictions d'Ancien Régime et non à ces nouvelles subdivisions, il a dû faire ajouter un nouveau titre *Départemens des Ardennes, de l'Aisne, de la Marne, de l'Aube, de l'Yonne, et de la Haute Marne* ainsi qu'une légende précisant les couleurs attribuées à chacun de ces départements, les limites des districts étant rehaussés de la même couleur que le département auquel ils appartiennent.

Dans ses *Cartes et tables de la géographie physique et naturelle* (1757)[53], Philippe Buache présente un *Planisphère physique* qui expose sa théorie sur la répartition des chaînes de montagnes et des bassins fluviaux. La carte est munie d'une «Explication des couleurs», peut-être le premier exemple appliqué à une carte de géographie physique. Les «terreins» y sont distingués par différentes teintes en fonction de la mer ou de l'océan vers lesquels ils s'inclinent. Ces couleurs apportent un supplément d'information par rapport aux pointillés gravés qui marquent simplement les lignes de partage des eaux.

C'est peut-être dans les atlas historiques et les «théâtres de la guerre» que l'on trouve les usages de la couleur les plus prometteurs. Avec ou sans légende, l'enluminure y est parfois investie de nouvelles missions : exprimer l'évolution dans le temps ou le mouvement. L'*Atlas géographique et militaire ou Théatre de la Guerre presente en Allemagne* de G.-A. Rizzi-Zannoni publié en 1759 par Desnos comprend une planche d'explication des signes utilisés qui indique, en outre, les «Couleurs destinés [sic] aux Marches» des armées : le carmin est attribué aux Autrichiens, le vermillon aux Imperiaux, le jaune aux «François», etc.[54] Ces couleurs sont employées sur toutes les planches de l'atlas pour marquer les déplacements des différentes armées en présence. L'expression du mouvement des troupes par des lignes de différentes couleurs n'est pas nouvelle dans la cartographie militaire, mais encore peu courante à cette date dans l'édition.

Deux autres exemples fournis par des atlas historiques illustreront notre propos. *Les Révolutions de l'Univers* diffusé en 1763 par Julien comprend un texte divisé en «trente intervalles» - chacun d'entre eux correspondant à une «révolution» de l'histoire -, et une carte en deux feuilles englobant l'Europe, l'Asie et l'Afrique du Nord répétée trente fois[55]. L'annonce parue dans le *Journal de Trévoux*[56] en précise le mode d'emploi : «On y a représenté une combinaison des divisions anciennes et modernes, tracées en caractères différens; de telle sorte que l'on peut, par leur moyen, enluminer les exemplaires de cette Carte pour telle époque historique que l'on désire. [...] M. D. P.** divise l'histoire relativement à ses trente tableaux géographiques, qui forment comme *autant de cartes dont la différence des enluminures* suit la diversité des révolutions de l'Univers connu». Ce sont ici les variations de couleurs d'un exemplaire à l'autre de la carte qui permettent de suivre les révolutions de l'histoire, la gravure de la carte restant inchangée tout au long de l'atlas. Publié en 1764 par Desnos également, un autre atlas de Rizzi-Zannoni, l'*Atlas historique et géographique de la France,* comprend une série de trente cartes qui permettent de suivre l'évolution territoriale du Royaume de France, la répartition des fiefs et des états de la couronne, du Ve siècle à 1715[57]. Chacune de ces cartes est suivie d'une planche dite de «supplément» (ill. 7). La gravure de celle-ci ne subit aucune modification au fil de l'atlas, seule l'enluminure qui récapitule l'état du domaine royal à différentes périodes change d'une carte à l'autre et permet de suivre d'un seul coup d'oeil les fluctuations du domaine royal.

L'essor de la production et la concurrence acharnée que se livrent les éditeurs pour séduire les amateurs de cartes ne sont donc pas les seules explications du développement de l'enluminure en France après 1750. La couleur tend à être prise en compte comme un véritable vecteur d'informations, et non plus comme un simple «adjuvant» destiné à faciliter la lecture de la carte. Ceci explique sans doute le regain d'intérêt dont elle fait l'objet avant même que la cartographie thématique du XIXe siècle n'en fasse un instrument privilégié du langage cartographique.

---

51 Autre exemple dans le même atlas, pl. 71: *Carte d'Allemagne et d'Italie contenant la succession de l'Empereur Charles VI*, 1742. Les biens de l'Empereur sont éclatés, comme ceux d'autres Etats allemands. Les couleurs, expliquées en légende, établissent le lien entre les différents fragments de ces possessions. L'efficacité du procédé est limitée par son application pratique : la palette des couleurs est étendue et la faible différence entre certaines teintes nuit à la lisibilité de la carte.

52 Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Département des cartes et plans, Ge DD 1794, pl. 18

53 Nombreux exemplaires enluminés, mais la perte de densité des lavis au fil du temps en altèrent souvent la lisibilité.

54 Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge FF 9694

55 Exemplaire : Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, Ge DD 1553

56 Numéro de janvier 1764, p. 55-70